



Une large participation des bénéficiaires est la meilleure garante d'un impact social systémique. Elle revêt deux modalités qui peuvent se combiner en pratique : la participation peut constituer un moyen pour l'accomplissement des objectifs ou elle peut aussi être considérée comme une finalité en soi. La participation comme moyen vise à s'assurer que le projet ait un impact après sa finalisation. Elle passe par la consultation des populations en amont pour une planification réaliste. La participation comme finalité vise l'autodétermination (de pensée, d'organisation, de financement) des acteurs locaux pour améliorer leurs capacités d'action, de négociation et de plaidoyer. Sans être antinomiques, ces deux visions influencent le déroulement des projets, l'appropriation par les populations et enfin leur durabilité. Il est important de comprendre les enjeux et opportunités des différents niveaux de l'échelle de la participation : la consultation étant un niveau très bas de participation, puis successivement, la réflexion commune à des solutions (concertation), la prise de décisions communes jusqu'à la responsabilisation collective de la réussite d'un projet et le contrôle citoyen.

Comment mettre en pratique une participation inclusive qui soutienne à la fois l'exécution du projet et l'autonomisation des bénéficiaires ?

LA PARTICIPATION COMME MOYEN : ACCOMPLIR LES OBJECTIFS DU PROJET

Dans l'optique de la participation comme moyen, les projets sont élaborés et mis sur pied en consultant les populations bénéficiaires, afin de saisir leurs besoins, comprendre les ressources en présence et planifier de manière réaliste l'articulation des différentes activités prévues. Les méthodes participatives sont variées et se déclinent tout au long du cycle de projet. Elles comportent des avantages et plusieurs limites dont il est important d'être conscient.

Les consultations pour l'**identification des besoins** prennent différentes formes : enquête basée sur un questionnaire, sondage auprès d'informateurs-clefs, réunions villageoises, planification participative, autodiagnostic avec groupe témoin, focus group, etc.

Le choix du processus de consultation a des conséquences sur les résultats qu'il fournira. Ainsi, les partenaires sur place (organismes d'appui, ONG locales) ou les OM jouent un rôle déterminant dans l'identification des nécessités des populations et des actions susceptibles d'y répondre, ceci malgré leur volonté de prise en compte des avis des bénéficiaires.

L'agriculture paysanne dans les pays pauvres c'est

80 %

des exploitations agricoles et

40 %

des terres agricoles.

Source : FAO, 2017, Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.

Pour des populations paysan-ne-s soumises à de multiples risques et contraintes, la détermination de « besoins » prioritaires peut **s'avérer un processus délicat**. La difficulté consiste à faire coïncider des nécessités multiples avec les exigences formelles des agences d'aide au développement. Ceci met souvent en lumière le décalage entre la « logique projet » qui doit déterminer à l'avance le cours des actions à réaliser avec la réalité changeante vécue par la population qui subit des aléas multiples (maladies, mauvaises récoltes, dépenses imprévues, etc.).

La phase d'**exécution du projet** repose également sur différentes formes participatives et de représentations. Des structures existantes peuvent être utilisées, revitalisées ou réorientées pour devenir des instances de participation (groupements de jeunes, groupements de femmes, groupements d'éleveurs). De nouvelles structures peuvent être créées ex-nihilo (caisse de santé villageoise pour gérer une pharmacie, groupe de gestion d'un point d'eau, groupements de femmes pour une activité de transformation, groupe de gestion d'un moulin de mouture, d'une production de savons, etc.). Un groupe de coordination et de suivi des activités du projet peut être mis sur pied.

Ces modes de participation sont étroitement articulés avec le projet. Les populations prennent part au projet, mais l'organisme d'appui a la maîtrise du calendrier, du budget et des interventions la plupart du temps. Les structures créées ou redynamisées uniquement dans la perspective du projet se révèlent souvent des coquilles vides, faute d'organisations, de compétences ou de leaders (**Voir fiche E : Organisations paysannes et réseaux**).

La montée constante des exigences des bailleurs dans l'écriture du projet et dans son suivi administratif exacerbe ces difficultés. Les associations du Nord doivent donc constamment renforcer les capacités administratives des bénéficiaires pour qu'ils participent au projet, ce qui diminue les possibilités d'atteindre le plus haut niveau de l'échelle de la participation avec, par exemple, un comité villageois ou des délégué-e-s d'une organisation paysanne partenaire.

Jardins de Cocagne – la solidarité passée par les associations locales

Les Jardins de Cocagne s'engagent principalement dans des activités d'agriculture, horticulture, épargne et crédit, ainsi que dans la prévention du VIH/sida. Depuis 25 ans, la majorité des partenaires de terrain sont des associations paysannes ou villageoises, initiées par des leaders, anciens migrants retournés dans leur zone d'origine pour participer au développement de leur région.

Dès le départ, le choix a été fait de soutenir des projets de taille limitée, avec un nombre réduit d'objectifs et basés sur un montage et une gestion technique et financière locale. Les partenaires eux-mêmes sont responsables de l'implémentation des projets, avec éventuellement des appuis locaux financés par les associations. Au démarrage, les projets soutenus étaient réalisés au niveau des associations. Puis progressivement, des projets transversaux au niveau de la région ont vu le jour (formation, santé, épargne et crédit). En premier lieu, un document de projet est élaboré localement pour refléter la réalité et les problématiques concrètes auxquelles font face les partenaires de terrain. La priorité est mise sur l'autonomie financière et organisationnelle. Ce document de base permet d'entamer les discussions avec Jardins de Cocagne. Une fois que celles-ci aboutissent, c'est l'organisation genevoise qui se charge d'adapter le document en fonction des critères et des grilles de lecture des bailleurs de fonds auxquels il sera soumis. Jardins de Cocagne s'engage avec ses partenaires sur le long terme. Ceci permet de cheminer ensemble et rend possible un renforcement mutuel. Les temps longs permettent par ailleurs la formation des leaders en matière de plaidoyer et de négociation avec les partenaires techniques locaux, les ONG ou les services de l'Etat. Ainsi, au moment du désengagement sur place, restent des associations autonomes dans la gestion de projets transversaux (par exemple le réseau de Caisses d'Épargne et de Crédit-CLEC) et capables de rechercher de nouveaux partenaires techniques et financiers.



TROIS EXEMPLES DE CONSULTATION : FOCUS GROUP, ATELIER DE DISCUSSION ET DIAGNOSTIC COMMUNAUTAIRE PARTICIPATIF (DCP)

Focus group : cette méthode donne un nouveau regard dans une phase déjà avancée d'un projet, en approfondissant la réflexion autour de plusieurs aspects de l'intervention menée. Le groupe de travail qui connaît le thème et les enjeux se focalise sur les échanges de perspectives, alors qu'une personne modère la discussion de manière semi-structurée.

Ateliers de discussion : cet atelier permet de faire ressortir des idées et solutions pour aller plus loin. A chaque table une thématique différente est traitée avec un modérateur-trice. Les participant-e-s se répartissent par intérêts. Il-elle-s peuvent changer de table après un certain temps s'il-elle-s le souhaitent.

Diagnostic communautaire participatif (DCP) : une méthodologie éprouvée, notamment dans le domaine de la santé. Ce processus, facilité par une personne extérieure, est plus coûteux en temps, mais sa plus-value est la création d'une véritable dynamique communautaire qui va bien au-delà du diagnostic.

LA PARTICIPATION COMME FINALITÉ : APPUYER LES PROCESSUS LOCAUX

La participation comme finalité offre une toute autre perspective. Les personnes et les organisations bénéficiaires décident ensemble des initiatives ainsi que du processus pour changer leur condition. La structuration villageoise pour définir un plan de développement local en est un exemple parlant. Les différents acteurs sont appuyés par l'aide internationale qui se base sur des partenariats de longue durée avec des activités adaptées, flexibles (non programmées) et diversifiées.

Porté par la population locale, ce type de projets vise principalement **la quête d'autonomie** (de pensée, d'organisation, de financement), autrement dit l'émancipation ou l'empowerment, pour améliorer la capacité d'action, de négociation et de plaidoyer. La résolution de problèmes concrets (rendements agricoles, stockage, semences, maîtrise de l'eau, etc.) découle de l'amélioration des capacités d'autonomie.

Des organisations paysannes locales ou nationales sont issues de telles volontés d'autonomisation. Elles cherchent à peser sur les choix de politique de développement de leur pays, voire au niveau continental ou international. Elles visent également le renforcement de capacités d'action de leurs membres (formation, production, commercialisation). Ces organisations sont souvent portées par des leaders charismatiques. Ces personnalités, dont les propos sont relayés par de multiples canaux médiatiques, assurent une visibilité aux actions réalisées.

“

La femme est opprimée parce qu'elle est pauvre et prise en charge. Quand elle arrive à produire elle-même et à s'autofinancer, le droit de prise de décision vient automatiquement. Tu participes au gain journalier donc l'homme est obligé de t'écouter. C'est de là que vient l'acceptation de la participation des femmes à la prise de décision.”

Hadjiratou Khalidou Bâ,
Mauritanie, Jaco.

GRAD : promouvoir le développement grâce au consommateur local



Le GRAD coopère avec des organisations paysannes depuis plusieurs décennies, notamment en Afrique de l'Ouest. Cette coopération est centrée sur le recueil et la diffusion de « paroles paysannes », l'écoute mutuelle, l'échange et la communication. Ces paroles comportent plusieurs modalités, des enregistrements audios, des journaux paysans, des bibliothèques villageoises, des livres retraçant le parcours et les récits de responsables paysans, ainsi que des réseaux Facebook et WhatsApp. Les supports changent, mais les finalités en sont le renforcement des organisations paysannes, de leurs débats internes, leurs actions de plaidoyer, leurs initiatives de production et de commercialisation.

En Afrique Sub-saharienne, les femmes assurent en moyenne

40 %
du travail agricole.

Source : Christiaensen, L. Demery, L. (eds), 2018, Agriculture in Africa, Telling myths from facts, Banque mondiale, 2018.

Une des caractéristiques de la coopération du GRAD est de s'inscrire dans la durée. Des « coopérations longue durée » sur plusieurs décennies avec des personnes et des organisations paysannes nourrissent une confiance et des amitiés. Cette confiance oblige et honore.

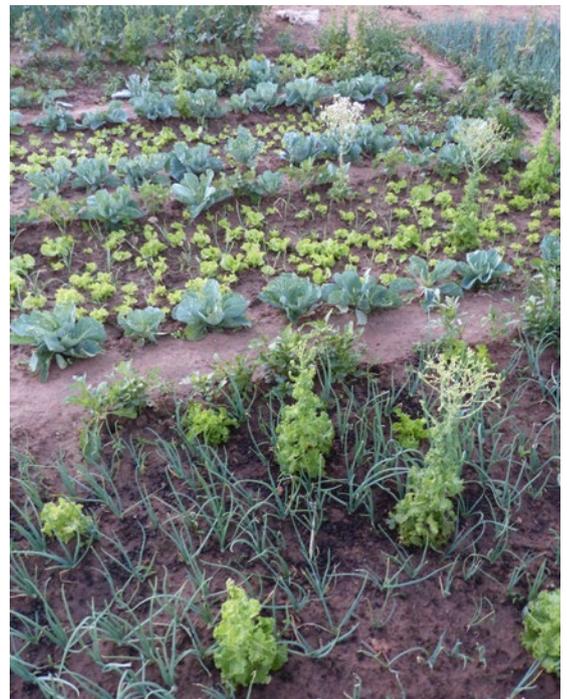
Depuis quelques années le GRAD fait de la promotion du « consommer local » un de ses principaux champs d'action. Ce domaine renvoie à plusieurs dimensions de la souveraineté alimentaire, dont l'accès universel à une alimentation saine et diversifiée. La démarche du « consommer local » redonne de la centralité et de la responsabilité aux acteurs locaux, aussi bien pour la production que pour la consommation. La promotion des dynamiques locales revient donc au cœur des préoccupations.

Fin 2017, le GRAD a organisé un atelier d'échanges d'expériences ainsi que des visites de terrain au Togo. Parmi les 50 participants, il y avait des partenaires des membres de la Plateforme Souveraineté Alimentaire, des acteurs engagés dans la production, la transformation, la commercialisation et la promotion de produits locaux.

À la suite de cette rencontre et des échanges participatifs qui l'ont caractérisée, quatre axes stratégiques ont été identifiés comme prioritaires :

- assurer la promotion des produits locaux pour une meilleure reconnaissance de la part des populations ;
- relier les acteurs du domaine afin de faire émerger des collaborations et des synergies ;
- soutenir les différents acteurs des filières et tout particulièrement les transformateurs ;
- réaliser des plaidoyers auprès des autorités.

L'atelier a conduit à la réalisation de 15 initiatives de la part des participants pour promouvoir les produits locaux (foire, boutique, formations). Un projet de conception d'outils de promotion a été lancé. Il concerne deux produits locaux et trois pays (Mali, Burkina Faso et Togo) mobilisant des groupes d'acteurs engagés et volontaires.





CONSTRUIRE DES PONTS ENTRE UNE PARTICIPATION-MOYEN ET UNE PARTICIPATION-FINALITÉ

En raison de la centralité de la question de l'autonomie paysanne dans la conception de la souveraineté alimentaire, la logique de la participation comme finalité est à privilégier. Cependant, les deux approches ne s'excluent pas mutuellement. Une intervention de développement pensée sur la courte durée peut évoluer et se transformer en un projet créateur d'autonomie. Le chemin inverse est également possible : des organisations paysannes existantes et autonomes peuvent gérer un projet de développement incluant une large participation des bénéficiaires et autres acteurs clefs.

L'autonomisation progressive des bénéficiaires est une préoccupation centrale des OM. Elles facilitent les collaborations entre les ONG et les organisations paysannes ; elles aident les organisations paysannes à négocier avec d'autres organismes d'aide ; elles permettent le développement institutionnel de réseaux pérennes et autonomes au niveau national **(Voir fiche E : Organisations paysannes et réseaux).**

S'interroger sur la participation, c'est aussi questionner le projet de développement conçu comme une finalité ou comme un processus transformatif. La participation interroge donc les valeurs et la vision du monde sous-jacentes à la notion de souveraineté alimentaire **(Voir fiche A : Vers une nouvelle éthique agro-alimentaire).**

DÉFIS ET APPRENTISSAGES

→ S'assurer une participation inclusive de tous les bénéficiaires, notamment des femmes et des jeunes, s'avère un exercice difficile. Toutefois, le temps investi en amont du projet pour établir des conditions claires du participatif s'avère un investissement crucial. Cette phase de préprojet n'est malheureusement pas assez soutenue.

→ Investir les enjeux du participatif permet de nourrir la confiance mutuelle et les partenariats pour porter des projets vecteurs de changements durables.

→ Un petit nombre de leaders charismatiques portent souvent les projets. Il existe des risques de dérive autoritaire allant à l'encontre des objectifs et de l'éthique du projet **(Voir fiche C : Formation, démultiplication et diffusion des pratiques).**

→ La durée d'un projet de quelques années est souvent trop brève pour pérenniser la participation. De plus, les incertitudes de financement ou les aléas administratifs écourtent souvent prématurément certaines activités. Enfin, les modes de coopération arrêtent nombre de projets prometteurs. Ainsi, durant les années 1980-90, l'appui au secteur de l'agriculture et des exploitations familiales avait presque disparu.

→ L'exigence croissante des bailleurs sur la qualité des projets et leur suivi exacerbe la tension avec la réalité du terrain, surtout dans les zones agricoles fragiles où les projets sont cruciaux. Il en résulte un dialogue souvent difficile entre les ONG de développement et les organisations paysannes. Qui décide en dernier recours : l'organisation paysanne qui connaît le terrain ou le projet de l'ONG qui doit répondre au bailleur ? Tenant les finances, le second a souvent un poids prépondérant qui l'éloigne de son rôle de facilitateur.

“

Pour réussir, il faut donner d'entrée de jeu la parole à ceux qui n'ont pas l'habitude de parler en public, donner la parole aux sans-voix. Il ne faut pas croire que ceux qui ne parlent pas n'ont rien à dire. Ils ont souvent de bonnes idées, mais ils ont peur de s'exprimer devant les autres, en particulier devant une personne qui vient de l'extérieur.”

”

Baganda Sakho, Sénégal, Grad.

Avec le soutien du partage des savoirs

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**

Mettons le monde en mouvement

POUR ALLER PLUS LOIN

- 📖 Anna Mrazek et Marie Bertholet, 2019. Guide pratique 9 Pour mettre en œuvre une démarche participative. Centre vaudois d'aide à la jeunesse
- Apport de l'approche participative
- 📖 Le focus group dans les projets de circuits courts : GRET
- Les échelles de la participation